



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Service Communication

Hôtel de Matignon, le 27 décembre 2024

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Premier ministre François Bayrou prend une circulaire pour assurer la protection des agents publics et garantir la continuité et la mobilisation de l'action de l'État en faveur des habitants à Mayotte

La gravité de la situation à Mayotte nécessite une mobilisation de tous les instants de l'État en faveur de ce territoire. Face à l'ampleur de ce drame, la puissance publique dans son ensemble doit tout mettre en œuvre pour maintenir dans les meilleures conditions le fonctionnement des services publics sur l'île afin de garantir à sa population un secours d'urgence et une action déterminée et prolongée dans la durée. L'action des agents publics est et sera nécessaire pour participer à l'effort national que requiert cette situation sans précédent dans notre histoire, en permettant la continuité des services rendus à la population.

A cette fin, l'État déploie les actions nécessaires à la protection de ses agents et à leur soutien, ainsi que les dispositifs nécessaires pour assurer la continuité du service public à Mayotte.

Appliquant une décision prise par le président de la République en cellule interministérielle de crise, le Premier ministre a signé une circulaire à l'intention de l'ensemble des agents publics de l'État et des hôpitaux à Mayotte. Cette circulaire met en place un circuit simplifié et coordonné pour le recensement des besoins professionnels et personnels des agents publics sur place, en lien avec le ministère chargé de la fonction publique. Elle permet la mobilisation des dispositifs d'accompagnement ministériels des agents et de leurs familles en matière d'hébergement d'urgence, de relogement, de restauration et de soutien psychologique.

La circulaire rappelle les outils qui peuvent être mobilisés par les chefs de service pour assurer la continuité du service public, et organise la mise en place de viviers d'agents pour venir en relais et en soutien aux agents à Mayotte.

Selon M. François Bayrou, Premier ministre : *« Avec le président de la République, nous avons à cœur d'accompagner les agents publics, particulièrement engagés à Mayotte, permettant des renforts indispensables pour assurer la continuité des services à la population. Je veux saluer tous les agents qui se mobilisent pour venir au soutien des Mahorais face aux difficultés qu'ils traversent. »*

Contact : 01 42 75 50 78/79
communication@pm.gouv.fr
